

**Procès-verbal approuvé**  
**Séance régulière du Conseil d'établissement**  
**Le mardi 7 février 2023, à 19h00, salle du personnel 2e étage**

<b>Étaient présents:</b>	<b>Étaient absents:</b>
M. Jean Francoeur, parent et président (en TEAMS) Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Claudia Gagné-Fortin, parent et vice-présidente Mme Josée Boudreault, parent M. Ayoub Hentati, parent Mme Amélie Plante, parent Mme Mireille Côté, enseignante Mme Chantal Pâquet, personnel de soutien Mme Léa Morin, service de garde Mme Dominique Garneau, personnel professionnel Mme Annie Masson, enseignante Mme Virginie Hudon-Chabot, directrice adjointe Mme Josal Kadri (membre substitut) (en TEAMS) Mme Geneviève Gingras (membre substitut)	

## **1. OUVERTURE**

### **1.1. Mot de bienvenue**

Monsieur Jean Francoeur constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

### **1.2. Adoption de l'ordre du jour**

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe. Celle-ci mentionne ne pas avoir reçu les documents requis pour traiter le point 3.2 et suggère de le reporter au prochain CE.

<b>C.E.-2022-23-25</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b>
------------------------	---

### 1.3. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2022

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2022 transmis par courriel. Des modifications seront apportées quant à la date et à numérotation des résolutions.

C.E.-2022-23-26	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2022 avec les modifications proposées</b>
-----------------	---

### 1.4. Suivi au procès-verbal du 20 décembre 2022

#### 1.4.1 Formations CÉ

Les participants conviennent d'écouter deux autres capsules complémentaires : celles portant sur les **frais scolaires** et sur le **membre parent au comité de parents**.

#### 1.4.2 Soirées d'informations du 15 février 19h

Les parents qui souhaitent recevoir des informations générales sur l'école Filteau et le programme d'éducation internationale sont attendus au gymnase de l'école. Durée 1h.

Par ailleurs, les membres du CE sont informés que la conférence d'Anick Pelletier est remise au 16 février 2023 et se déroulera au gymnase de l'école.

#### 1.4.3 Journée de la persévérance scolaire

Le 15 février prochain, les élèves de 6<sup>e</sup> année se rendront au Cégep de Limoilou pour assister à une conférence sur la persévérance scolaire animée par Laurent Duvernay-Tardif et ses invités.

## 2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

## 3. DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1. Présentation et décision sur la grille-matières (document joint)

Isabelle Lacombe présente la grille-matières et en explique les grandes lignes. Un programme provisoire de *Citoyenneté et culture québécoise* remplacera le cours d'*Éthique et culture religieuse*. Une formation pour les enseignants/enseignantes sera offerte le 31 mars 2023. Il n'y aura aucun contenu religieux. Les enseignants ont également fait le choix de reconduire les périodes d'enrichissement en anglais.

C.E.-2022-23-27	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la grille-matières telle que proposée.</b>
-----------------	--

### 3.2. Résolution sommes allouées mesures dédiées et protégées

Ce point est reporté au prochain CE.

### 3.3. Consultation des parents projet éducatif (PEVR)

Isabelle Lacombe explique le mandat du comité PEVR (Plan d'Engagement Vers la Réussite) du CSSDD. Le projet éducatif de chaque école devra également être revu et devra tenir compte des nouvelles orientations du CSSDD. Cette démarche implique de consulter, entre autres, les parents des élèves. Madame Lacombe propose un sondage d'une dizaine de questions sur des thèmes précis (communication des informations, services professionnels et aux élèves EHDAA, service de garde, lien de confiance, sécurité bien être et les projets spéciaux). Elle recueille les commentaires des membres sur ce mode de consultation et sur le texte de présentation de l'école. Ceux-ci discutent du nombre de sondage par famille, de la confidentialité des répondants, de la possibilité de répondre « ne s'applique pas », d'inclure un espace pour des commentaires ainsi que des explications sur les projets spéciaux tels que l'enrichissement en l'anglais et la comédie musicale. Le sondage sera remis après la semaine de relâche. Lorsque les résultats seront connus, les membres du CE seront également appelés à donner leur avis.

## 4. INFORMATION

### 4.1. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Jean Francoeur a reçu une correspondance de la part de la FCPQ (Fédération des Comités de Parents du Québec) traitant de la 2<sup>e</sup> édition de la semaine nationale de l'*engagement parental en éducation* qui tiendra du 28 mai au 3 juin. Les membres peuvent soumettre la candidature d'un parent impliqué en consultant le site web de la FCPQ. M. Francoeur enverra le lien web aux membres. On invite également les écoles à préparer des activités. Les membres optent pour organiser la soirée de reconnaissance des bénévoles le 1<sup>er</sup> juin et suggèrent une courte prestation des élèves participant à la comédie musicale. Madame Nathalie, responsable de la comédie musicale, sera consultée à cet effet.

M. Francoeur souligne l'engagement du personnel de l'école Filteau pendant la semaine de grève des chauffeurs d'autobus. La sécurité des élèves était bien assurée.

### 4.2. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants:

- 4.2.1 Changement à la direction : Le 3 mars prochain, Madame Virginie Hudon-Chabot quittera ses fonctions de directrice adjointe de l'école Filteau pour aller relever un nouveau défi comme directrice adjointe à l'école St-Louis de France. Le poste en direction adjointe de l'école Filteau sera affiché prochainement.
- 4.2.2 État situation COVID : Les cas sont quotidiens. L'école continue d'aviser les parents des classes touchées. Les –parents respectent généralement les consignes et nous avisent des cas.
- 4.2.3 Période d'admission et d'inscription 2023-2024 : Elle se déroule entre le 15 février et le 24 février 2023. Les parents des nouveaux élèves doivent prendre un rendez-vous. Toute l'information est disponible sur le site web de l'école et il est aussi possible de faire une visite virtuelle. La rencontre d'information sera le 15 février en soirée, au gymnase.

- 4.2.4 Anglais 6<sup>e</sup> année : Puisque les élèves de 6<sup>e</sup> année ne s'inscrivent pas au cours d'anglais parascolaire proposé en fin de journée, un essai a été fait le midi (lunch club). Il est gagnant d'offrir une activité uniquement pour eux. Un partenariat avec l'école Rochebelle est envisagé afin de proposer une séance d'anglais supplémentaire aux élèves inscrits dans des programmes particuliers (PEI ou Protic).
- 4.2.5 Contributions volontaires : PEI 2410\$ (l'an passé : 1825\$) et comédie musicale : 2255\$ (l'an passé : 1625\$).
- 4.2.6 Journée d'activités physiques le 3 mars : Le thème sera *l'hiver à l'envers*. Il y aura plusieurs activités extérieures et des collations spéciales.
- 4.2.7 CAP (François Massé) : La mise en place de pratiques collaboratives permet aux enseignants d'avoir une vision commune quant aux cibles d'apprentissage à atteindre et quant aux exigences en évaluation. Le partenariat est incroyable entre les intervenants. Madame Lacombe explique les trois valeurs mises de l'avant à l'école Filteau (1) Respect : sourire et saluer par son prénom dans les corridors. (2) entraide : offrir son aide par des petits gestes quotidiens. (3) Plaisir : petits moments de joie, de petites douceurs), la mission qui est de guider chaque élève vers son plein potentiel) et la vision inspirée de *notre école de rêve*.
- 4.2.8 Comédie musicale : Les pratiques vont bon train.
- 4.2.9 Parascolaires : Les activités ont débuté. Ces dernières nécessitent beaucoup d'organisation, mais de voir les enfants s'épanouir dans une variété d'activités est une récompense. Les ateliers d'anglais pour les 4<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> année n'ont pas eu beaucoup de succès.
- 4.2.10 Travaux 2022-2023 : Le manque d'espace est problématique dans toutes les écoles du CSSDD. Le secrétariat général en est conscient et il est à la recherche de solutions. À Filteau, la demande pour la construction de bureaux pour les enseignantes en orthopédagogie et en soutien linguistique a été acceptée. Il y aura aussi l'installation de fontaines d'eau pour remplir les gourdes et divers travaux sont prévus au sous-sol (plancher)

### 4.3. Rapport du représentant au comité de parents

- Monsieur Ayoub Hentati a consulté les membres du CE par courriel le 25 janvier.
- Le comité de parents offrira prochainement des conférences (utilisation des écrans chez nos jeunes et favoriser l'implication parentale).
- Il n'y aura pas de changement sur le document des frais aux parents pour 23-24.
- Le 18 février 2023, sous le thème « Les parents et leurs défis », la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) coorganisent la Journée de mobilisation à l'école secondaire Pointe-Lévy à Lévis. Tous les parents y sont invités.
- Une formation sur le projet éducatif, donnée par le centre de services scolaire, sera offerte le 8 février 2023. Tous les membres des conseils d'établissement et les directions d'établissement y sont invités.
- La troupe de théâtre Parminou présentera la pièce « Un parent presque parfait » traitant de l'intimidation, les 13 et 14 avril à la PAL. Même si l'activité est gratuite, les parents seront invités, fin février, à se procurer des billets pour réserver leur place.

### 4.4. Rapport de la trésorière

Madame Josée Boudreault mentionne qu'il reste environ 300\$ à dépenser avant la fin de l'année.

## 4.5. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- 4.5.1. Le cinéma de la fondation : L'activité se tiendra ce jeudi 9 février 2023 à 18h30. Il y a près de 200 inscriptions et plus de 20 parents bénévoles.
- 4.5.2. La Dictée de la fondation : Les parents recevront l'information la semaine 13 mars. La dictée officielle est prévue dans la semaine du 27 mars. Les parents auront jusqu'au 7 avril pour contribuer. Une carte cadeau à la Librairie Laliberté sera offerte à chaque gagnant (un gagnant par classe).
- 4.5.3. La 2<sup>e</sup> édition de la course de la fondation : L'activité -se tiendra le 27 mai 2023 en présentiel. La publicité se fera en avril. Le coût d'inscription variera selon la distance. Il y aura deux départs de course, suivis d'un diner hot dog. M. Bruno Marchand, maire de Québec, a confirmé sa présence. Il reste à finaliser les prix de présence.
- 4.5.4. 2<sup>e</sup> appel de projet pour le personnel en cours : La date limite est le 13 février 2023. Madame Lacombe a transmis l'information à tout le personnel de l'école.

## 5. AUTRES SUJETS

### 5.1 Semaine des enseignants – reconnaissance

Isabelle Lacombe mentionne qu'il y a des petites surprises chaque jour pour les enseignantes. Les élèves du conseil étudiant se sont bien impliqués. Un diner pizza est prévu vendredi.

M. Francoeur souligne le travail extraordinaire des enseignants et enseignantes de l'école, leur dévouement, leur attachement pour cette profession. Il composera une lettre de remerciement que les membres du CE signeront au nom de tous les parents de l'école.

## 6. FERMETURE

### 6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 25 avril 2023. Madame Lacombe offrira au public la possibilité d'intervenir en visioconférence plutôt qu'en présentiel s'il le souhaite.

### 6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h25, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.



Mme Dominique Garneau  
Secrétaire

M. Jean Francoeur  
Président